

SEPTEMBRE 2004 I.P.N.S

INFOS Village

ETRICOURT - MANANCOURT

SOMMAIRE

- LIASON FLUVIALE
Canal à grand gabarit
- RENTREE 2004-2005
La cloche a sonné !
- ACTIVITES FESTIVES
Fête du 14 juillet, fête communale
- IL S'EN PASSE
Etat civil, Bureau de vote, CCAS, Bureau de Poste...
- EN BREF AU VILLAGE
travaux 2004, des chiffres....
- MIEUX SE CONNAITRE
Notre Doyenne
- HISTOIRE DU VILLAGE
Suite

PROJET CANAL SEINE-NORD

Liaison fluviale à grand gabarit « Seine Europe » : c'est parti !

Suite aux concertations menées en 1997 sur les différentes variantes de tracés possibles pour l'implantation de ce grand ouvrage, le Ministre des transports, JC Gayssot en mars 2000 avait tranché en faveur de la variante proche du canal du Nord. Cette dernière en fonction des études comparatives menées, lui paraissant présenter plus d'avantages que la famille de tracés axés sur le canal de Saint Quentin. Le déroulement des opérations d'après les voies navigables qui assurent la maîtrise d'ouvrage devrait se faire de la façon suivante :

Tout d'abord l'étude de concertation qui devrait se terminer en 2006 pour une approbation ministérielle du dossier d'avant projet.

Ensuite entre 2006 et 2007 est programmée la procédure d'expropriation. Celle-ci devrait déboucher sur la déclaration d'utilité publique du projet

Enfin à partir de 2007, sont prévues les études détaillées suivies des acquisitions. Les travaux de construction pourraient alors démarrer. La mise en service du canal est prévue aux horizons 2012-2014..



Si d'ores et déjà des contacts ont été pris, entre les responsables des VNF et ceux des organisations agricoles afin que cette activité bénéficie des compensations à la hauteur du préjudice qu'elle va subir, « à aujourd'hui rares sont ceux qui s'inquiètent du préjudice écologique que cette "cicatrice" va occasionner dans notre paysage déjà bien défiguré par le précédent canal. »

Contactez-nous

16 Grande Rue
80360 Etricourt-Manancourt

Tél. 03 22 86 83 61

Fax 03 22 86 83 61

Ou sur le net

<http://etricourt.free.fr>

RENTREE DES CLASSES : La cloche a sonné !!!

La Rentrée scolaire pour les enfants du primaire s'est faite à l'école de Moislains, le RPC a ainsi inauguré sa première rentrée des classes. Madame Générmont Présidente du regroupement a accompagné les enfants pour le premier trajet de ce nouveau circuit de ramassage et organisé l'accueil à la cantine le midi.

Après une courte période de rodage les enfants ont vite pris leurs repères.

Tout s'est bien passé aussi pour les petits de la maternelle qui sont restés dans l'école de la commune. Le projet pour les travaux de construction de deux classes maternelles et d'une cantine a été déposé au cours de l'été, les travaux pourront commencer dès acceptation. Merci à tous ceux qui



s'investissent en donnant beaucoup de leur temps pour que ce regroupement soit une réussite!

REDACTION :

J.P. Coquette, F. Jorda

MISE EN PAGE :

F. Jorda



FETES DU 14 ET 18 JUILLET



Comme chaque année, dans l'après midi du 14 juillet se sont déroulés les traditionnels jeux pour les enfants, ils étaient nombreux à se divertir en gagnant des friandises. Et c'est en grand nombre aussi que sont venus parents, grands-parents et autres adultes pour assister et encourager les enfants dans leur participation. C'est dans la bonne humeur et la chaleureuse ambiance du verre de l'amitié offert par le Conseil Municipal que s'est terminée cette sympathique manifestation.

La fête communale de cette année a débuté timidement le samedi avec une soirée « jeunes » assez calme. La journée du dimanche s'est fort bien déroulée, avec une salle bien remplie pour le thé dansant qui a remporté un franc succès. Après une distribution de tickets de manège aux enfants, l'après midi du lundi s'est terminé autour du bar dans la bonne humeur et la gaieté d'une fête réussie. Merci aux participants qui contribuent à garder les traditions !



IL S'EN PASSE...

ETAT CIVIL



Une pensée pour
Madame Ridon Yvette
et
Madame Raux Rosine
qui nous ont quitté cet été.

~~~~~

Tous nos vœux de bonheur pour  
**Mme Cazé Murielle**

et  
**M. Bockstael**  
**Jean Claude**  
ainsi que pour  
**Mme Depute Sylvie**  
et  
**M. Toffalori Emmanuel**  
qui se sont unis les 10 et 24 juillet.



**TRAVAUX COMMUNE ET AFR**

La première phase de travaux qui consistait en l'enfouissement des réseaux électriques s'est terminée en ce début d'été. Normalement pour l'automne sont prévus la finition des effacements de réseaux, avec l'installation de lampadaires et la dépose des lignes aériennes dans la rue Principale (de la rue du Pourchain à l'église), ainsi que les travaux d'aménagement de la place de la Mairie et des espaces centraux.

L'AFR a prévu de remettre en état avec l'aide de la Commune le tronçon de chemin défectueux dans « les fonds du Mesnil »

**BUREAU DE VOTE**

Comme chaque année les services de la Préfecture ont demandé si nous reconduisons le nombre de bureaux de vote dans la commune pour 2005 ? Le Conseil Municipal lors de la réunion du 24 juin dernier, après délibération, a décidé de garder un seul bureau, celui de la Mairie. Les élections en double de ce printemps nous ont conforté dans ce choix, en effet quatre bureaux de trois membres à tenir avec 11 conseillers sont chose impossible, malgré l'aide de quelques électeurs bénévoles. L'importance de notre commune ne nécessite pas l'ouverture de deux bureaux.

**BUREAU DE POSTE**

Je vous ai alerté à l'automne dernier sur la menace de fermeture du bureau de poste dû à son manque de fréquentation. J'ai été contacté par la Direction de La Poste, qui m'a annoncé vouloir le supprimer pour créer un point Poste. Dans la commune, l'absence de commerce susceptible de le tenir nous laisse à penser qu'il faudra envisager d'autres solutions, ou tout simplement se résigner à voir disparaître ce service, qui de toutes façons sera différent et plus restreint que celui que nous avons connu.



**C.C.A.S.**

Les personnes âgées de 65 ans et plus, non imposables, recensées dans la commune pourront retirer leurs bons d'achat 2004 aux permanences de Mairie à partir du **2 novembre jusqu'au 15 novembre dernier délai.**

**ENQUETE DE RECENSEMENT 2004**

Résultat officiel communiqué par l'INSEE suite au recensement de janvier et février 2004.

|                                                                              | Décomptes de la commune | Décomptes de l'INSEE |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------|
| Adresses d'habitation                                                        | 211                     | 211                  |
| Résidences principales                                                       | 168                     | 168                  |
| Total des logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants. | 40                      | 40                   |
| Total logements enquêtés                                                     | 208                     | 208                  |
| Total des bulletins individuels                                              | 427                     | 427                  |
| Fiches de logements non enquêtés.                                            | 4                       | 4                    |
| Total des logements d'habitation                                             | 212                     | 212                  |

**TAUX IMPOTS LOCAUX**

C'est hélas l'époque des avis d'imposition, vous pourrez consulter le tableau récapitulatif vous indiquant les taux des taxes communales depuis 2000

| Taxes           | 2000  | 2001  | 2002  | 2003  | 2004  |
|-----------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Habitation      | 9.27  | 9.27  | 9.27  | 9.27  | 9.27  |
| Foncière B      | 13.76 | 13.76 | 13.76 | 13.76 | 13.76 |
| Foncière NB     | 35.49 | 35.49 | 35.49 | 35.49 | 35.49 |
| Professionnelle | 10,06 | 9.06  | 9.06  | 9.06  | 9.06  |

**HISTOIRE DU VILLAGE (troisième partie)**

**L'ORIGINE DU VILLAGE D'ETRICOURT**

Le nom d'Etricourt est plus ancien que Manancourt (d'après les découvertes archéologiques), bien qu'on n'en trouve une première mention qu'en XIème siècle.



Illustration 1 Troupes Allemandes au village 1914

L'étymologie du nom est difficile à préciser : est-ce Astrum (en saxon) qui signifie habitation, ou Estri (en langue romane) signifiant combat ; ou, peut-être, du latin « stratorum curtis », à cause de la proximité d'une voie romaine ?

Une bulle du pape Grégoire VI (1034) le nomme Ostricourt. Une chartre de 1096 permet de savoir, incidemment, que la rivière de Hal (Halles), la Tortille actuelle, traversait le village (« **Estricurt super Alaniam** »).

Dans un dénombrement des biens des religieux de l'abbaye de Mont Saint Quentin (de 1201), à l'article «Oesticort », ce lieu est dénommé « Les bans dit Etricort ». Les moines assuraient le culte dans l'église dédiée à Saint Michel.

Par la suite, un vicaire dépendant du curé de Manancourt desservit cette église ; le dernier titulaire fut J. Divry, en 1789.

Aux archives départementales se trouvent 2 plans de 1748 : un « plan-terrier » avec les parcelles numérotées, un autre, de même date, en forme d'atlas, composé de huit feuilles.

En 1867, Manancourt-Etricourt avait 288 maisons, 1520 habitants, pour une superficie totale de 1101 hectares.



**MADELEINE NOTRE DOYENNE, ET MEMOIRE DU VILLAGE**

**M**adeleine BOURY née NORMAND le 1<sup>er</sup> février 1909 dans la commune.

J'ai passé ma vie au village et je me souviens de l'avant guerre de 1914. J'avais environ 5 ans quand j'ai découvert le magnifique château que nous avons dans la commune, en allant livrer le pain avec mes parents qui étaient boulangers. C'était une bâtisse impressionnante, avec un grand parc, on y accédait par un chemin bordé d'arbres. Le village d'alors était fait d'une multitude de rues, ruelles, sentiers, les maisons étaient très proches les unes des autres et nous vivions dans des espaces communs avec les voisins : « dans la cour des autres » Notre maison était bâtie tout près de la chapelle.

Puis arriva la guerre de 1914, tous les habitants furent regroupés à la râperie, de là, en camion puis en train, commença une longue aventure de réfugiés. Je n'ai que de vagues souvenirs de cette errance. Ce qui m'a frappé au retour quelques années plus tard, ce fût de découvrir le village en ruines. Il restait quelques maisons encore debout, des pans de murs et des tas de pierres. Il a fallu beaucoup de courage à nos parents pour faire renaître le village de ses cendres.. Mon père a recommencé à faire du pain dans un bâtiment en tôles ondulées dit < tonneau », il fût le Maire de la

commune pendant ces années difficiles de la reconstruction, mes parents ont cédé du terrain pour ouvrir la rue Neuve, de l'église actuelle à la rue d'Equancourt, qui n'existait pas auparavant. De ce fait ma famille s'est installée derrière la nouvelle église pour tenir les commerces de boulangerie et charcuterie.

Je suis allée en classe dans l'école provisoire un baraquement installé sur la place de la Mairie, j'ai passé avec succès mon certificat d'études à Combles dans les années 20.

C'est mon frère Jean, aujourd'hui décédé qui a repris la boulangerie entre les deux guerres? alors que mon mari et moi reprenions la charcuterie. A cette époque les commerces et tous les corps de métiers nécessaires à la vie du village étaient nombreux : menuisier, charron, bourrelier, maréchal-ferrant, cordonnier, épicier, cafetier, boucher, boulanger, maçon, couturière, postier, médecin etc....

Ce temps est loin, la vie a bien changé et c'est dommage !

On prenait le temps de faire les choses, on vivait au rythme des saisons ; travail, labeur étaient le quotidien de tous. Le confort pratiquement inexistant, de ce fait tout le monde était logé à la même enseigne. Les distractions restaient très locales :

les répétitions de l'harmonie, les manoeuvres des pompiers, les dimanches d'été au bord de l'eau, les fêtes communales, les jeux et bals du 14 juillet, les parties de cartes au café, qui m'ont laissé de très bons souvenirs en tant que participante acharnée et assidue. Tout ça faisait la vie au village, simple et bien moins compliquée qu'aujourd'hui, c'est sûrement aussi parce que nous étions jeunes, mais pour moi c'était

la belle époque ! Elle s'est appelée comme ça d'ailleurs.

Mil neuf cent quarante encore une fois il a fallu partir !

Mari et frère étant mobilisés, j'ai fui le village comme tout le monde. J'ai emmené ma famille en voiture à Auxi Le Château, en cours de route l'armée d'occupation a "réquisitionné" les accus de mon véhicule, j'ai du avoir recours au système D pour m'en procurer d'autres. Après un court séjour dans ces lieux, constatant avec tristesse que tout le Nord de la France était occupé nous sommes rentrés au village, heureux de voir qu'il n'avait pas subi de dommages.

Puis vint l'après guerre, nous vivions encore avec les traditions d'avant mais le changement commençait à s'opérer, ce fut la période la plus prospère que j'ai connue, celle où le travail ne manquait pas, ou tout le monde pouvait espérer en un avenir meilleur.

J'ai cessé mon activité professionnelle il y a une trentaine d'années, mais j'ai encore participé à quelques "campagnes d'endives" ou j'allais éplucher chez les uns et les autres, je garde un excellent souvenir de ces premières années de « retraitée encore un peu active... »

Quand on a tenu un commerce pendant de nombreuses années, on ne manque pas d'anecdotes ! Elles me rappellent une multitude de personnes, j'ai vu naître des générations et partir d'autres, si j'ai oublié des noms ou si parfois il m'arrive de confondre les époques, les guerres et que sais-je encore, je garde en mémoire les visages des personnes que j'ai connues, qui sont l'âme de ce village où j'ai passé ma vie et que j'aime tant !

***Tous nos vœux de santé vous accompagnent et à bientôt pour fêter vos cent ans !***



Manancourt. Schloß (jetzt Feldlazarett), Parkseite Feldunterarzt Zimmer

**LE CHÂTEAU**

**En vue de l'écriture d'un document concernant l'histoire du Château de Manancourt dans un prochain numéro d'Infos-Village, nous faisons appel à vous. Tout document photographique, écrit, ou autre que vous posséderiez sur ce sujet nous intéresse. Bien entendu les documents prêtés, vous seront aussitôt rendus et resteront votre propriété. Merci de votre participation à la rédaction du journal.**